



Lycée Jean Mermoz Saint-Louis

La gazette des assureurs en herbe

BULLETIN D'INFORMATION RÉALISÉ PAR LA SECTION ASSURANCE DU LYCÉE JEAN-MERMOZ

Sommaire :

- Edito Page 1
- Article : s'assurer pour la première fois en assurance Page 1
- Ils ont choisi le BTS Assurance... Page 1
- Les pros « assurent... » Page 2
- Actualités du BTS Assurance Page 2
- Que deviennent-ils ? Paroles d'anciens étudiants du BTS Assurance Page 2
- Les apprentis ont la parole... Page 2

EDITO :

AMIS LYCÉENS, CE BULLETIN D'INFORMATION A ÉTÉ SPÉCIALEMENT CONÇU POUR VOUS !

VOUS AVEZ DANS VOTRE LYCÉE UNE SECTION SUPÉRIEURE EN ASSURANCE, UNIQUE EN ALSACE, QUI FORME AUX DIFFÉRENTS MÉTIERS DE L'ASSURANCE PAR LA VOIE SCOLAIRE TRADITIONNELLE OU PAR APPRENTISSAGE.

VOUS PRÉPAREZ VOTRE PROJET APRÈS-BAC ? ALORS, PRENEZ CINQ MINUTES DE VOTRE TEMPS POUR NOUS LIRE ET VOUS INFORMER SUR NOTRE FORMATION.

ASSURÉMENT VÔTRE !

PATRICK BONDON

S'ASSURER POUR LA PREMIÈRE FOIS

Les assurances distinguent les jeunes conducteurs des conducteurs expérimentés. Ainsi, sont considérés comme **jeunes conducteurs**, les conducteurs novices titulaires de leur permis de conduire depuis moins de 3 ans. Ceux qui ont leur permis depuis plus de 3 ans mais qui n'ont pas été assurés durant les 3 ans qui précèdent le début du nouveau contrat ont le même statut.

Surprime : jusqu'à 100 % de la cotisation de base

Les assureurs appliquent une **surprime** pour assurer les jeunes conducteurs. La surprime s'applique pour les jeunes conducteurs qui assurent leur propre véhicule et pour les parents qui ajoutent leur enfant, jeune conducteur, au contrat d'assurance de leur véhicule. La surprime peut aller jusqu'à 100 % de la cotisation de base (hors bonus) la 1^{ère} année, réduite de 50 % la 2^{ème} année sans accident responsable, la surprime disparaît en général la

3^{ème} année sans accident responsable.

Bon à savoir : un jeune conducteur ou jeune de moins de 25 ans qui emprunte occasionnellement la voiture de ses



S'assurer pour la première fois peut vite devenir un vrai casse-tête...pour le portefeuille

parents et qui provoque un accident devra s'acquitter d'une franchise, sauf si ses parents annulent la clause en payant une cotisation plus élevée.

Moins cher pour les enfants ayant fait de la conduite accompagnée

Les jeunes conducteurs ayant été en **conduite accompagnée** (possible à partir de l'âge de 15 ans) peuvent bénéficier d'une décote sur leur montant de cotisation, car la loi a prévu un plafonnement de la surprime. Les assureurs s'y retrouvent, étant donné que les jeunes qui ont fait de la conduite accompagnée ont beaucoup moins d'accidents que ceux issus de la formation classique.

Un conducteur âgé de 18 à 20 ans provoque environ deux fois et demi plus d'accidents qu'un conducteur âgé de 30 ans ou plus : donc si vous êtes jeune, les statistiques sont contre vous, c'est pourquoi on vous demandera de payer plus cher...

P. Bondon

ILS ONT CHOISI LE BTS ASSURANCE ...

Interview de Céline, étudiante en première année de BTS Assurance

Céline, pourquoi as-tu voulu intégrer le BTS Assurance après ton Bac ? Il y a une réelle demande d'emplois et je trouvais cela attrayant. Venant d'un Bac Littéraire, cela n'a pas été contraignant bien au contraire, ce fut comme une évidence ! Et les cours d'assurance ? C'est très instructif car j'y apprend des notions dont je ne soupçonnais

même pas l'existence ! On trouve des cours sur l'auto, l'habitation, l'assurance vie, la maladie, la retraite... Quels conseils peux-tu donner à un bachelier désireux d'intégrer le BTS Assurance ? Il faut venir motivé et travailler régulièrement car ce sont de nouvelles matières. Mais nous avons le Code civil et le Code des assurances qui nous aident à assimiler les connaissances. (Propos recueillis par Jennifer)

Céline, une étudiante radieuse



LES « PRO » ASSURENT ...

Interview de Thierry Greder, agent général AXA

M. Greder, en quoi consiste votre profession d'agent général ? Il s'agit en l'occurrence d'une activité en profession libérale par laquelle je gère et développe un portefeuille d'assurances confié par une compagnie d'assurances mandante. Les domaines d'intervention sont au jour d'aujourd'hui très vastes : des assurances de biens du particulier et du professionnel aux assurances de personnes comme l'assurance vie, la dépendance, sans oublier depuis quelques années la banque en ligne.

Quels conseils pouvez-vous donner à un jeune qui souhaite intégrer le BTS Assurance ? L'assurance offre de larges perspectives d'embauche et d'épanouissement car de nouveaux secteurs d'activité apparaissent régulièrement comme la banque, la prévoyance par la Garantie Accident de la Vie, la dépendance et aujourd'hui les assurances collectives.

Et l'apprentissage, qu'en pensez-vous ? L'alternance permet une immersion quotidienne de l'étudiant dans la vie d'une agence, ce qui est formateur, mais implique également une capacité d'accueil supérieure dans les différentes structures.

L'assurance, un métier d'avenir ? Je suis persuadé qu'à l'avenir l'assurance offrira des débouchés et des métiers dans des domaines aussi variés que spécialisés, d'autant plus que la pyramide des

des âges dans cette profession incite l'ensemble des acteurs à rajeunir les effectifs.

(Propos recueillis par Allison)



Thierry Greder, agent général AXA

Actualités du BTS Assurance

A vos agendas !
Portes ouvertes du lycée le samedi 13 février 2021

Venez visiter notre stand BTS ASSU !

QUE DEVIENNENT-ILS ?

Paroles d'anciens étudiants du BTS Assurance

Mélody, vous avez été diplômée en 2011, quels souvenirs gardez-vous du BTS Assurance ? Je n'oublierai jamais mes deux années d'études avec de belles rencontres, des amitiés mais aussi l'acquisition de réelles connaissances techniques, le tout couronné par un super échange franco-allemand à Berlin ! **Quelle est votre fonction et vos missions au quotidien ?** Ma fonction principale est chargée de clientèle mais je fais aussi un travail de gestion des dossiers clients, de gestion des sinistres et aussi de la gestion admi-

nistrative. **Que vous a apporté cette formation pour votre carrière professionnelle ?** La formation m'a apporté les bases de l'assurance (les connaissances techniques) mais aussi m'a appris à bien gérer mon temps dans le travail, être appliquée dans les tâches au quotidien et aussi être à l'écoute du client. Enfin, elle m'a apporté une aisance à l'oral. **En conclusion, le BTS Assurance, c'est le bon choix pour l'avenir ?** Le BTS Assurance est un bon choix pour l'avenir car vous apprenez

les bases techniques qui aident à la vente des contrats d'assurance et à vous mettre en situation professionnelle. (Propos recueillis par Fanny)

Mélody Levante à l'agence



LES « APPRENTIS » ONT LA PAROLE

Interview de Julie, apprentie en seconde année du BTS Assurance à La MACIF

Julie, pourquoi as-tu choisi le BTS Assurance par la voie de l'apprentissage après ton Bac ? Préparant un Bac Eco à Strasbourg, j'avais travaillé auparavant pendant mes vacances scolaires chez un assureur. L'alternance permet d'acquérir de l'expérience professionnelle, ce qui est un plus et nous ramène aussi un revenu tous les mois.

Quels conseils peux-tu donner à

un bachelier désirant intégrer le BTS Assurance par la voie de l'apprentissage ? Je lui conseille de s'y prendre tôt pour démarcher le « patron » le plus vite possible afin d'obtenir sa place en apprentissage et de se préparer à d'éventuels entretiens de recrutement.

Le diplôme en poche, tu souhaiterais t'orienter vers quels métiers de l'assurance ? J'aimerais prolonger dans la compagnie d'assu-

rance avec laquelle j'ai signé mon contrat d'apprentissage (ndlr La Macif). Je souhaiterais intégrer le service gestion de sinistres car c'est réellement passionnant. Sinon, toute première expérience est bonne à prendre !

(Propos recueillis par Sarah)



Julie, une apprentie visiblement heureuse...